

“ Ayant un chemin de fer jusqu'à Saint-Jérôme, on se trouva de dix lieues plus près de Montréal, et il fut relativement facile de pousser les colons sur de nouvelles terres.

“ C'est avant tout, au nom de la colonisation des cantons du nord que le curé Labelle avait demandé la construction du chemin de fer et qu'il l'avait obtenue. Il s'était porté garant, pour ainsi dire, des progrès de cette grande œuvre, et il tint à dégager sa promesse.

“ Aussi que vit-on, depuis 1876 surtout ? Un spectacle inouï, peut-être, dans les annales de notre histoire. Au-delà de vingt paroisses ont été fondées sur les bords de la rivière Rouge et dans les environs de la Mattawin et une quinzaine d'autres paroisses sont en voie de formation. D'étape en étape, on se rendit d'abord à vingt-quatre lieues de St Jérôme, à la Châte-aux-Iroquois puis au Nomingue, et enfin l'année dernière on enjamba jusqu'à la Kiamika, qui est devenue un centre d'attraction puissant pour le trop-plein des beaux comtés du Sud qui ont nom Beauharnois, Laprairie et Chambly. Ce fut là le couronnement de l'œuvre du curé Labelle, ce qui en assure le succès complet, indiscutable, car, aujourd'hui, le mouvement s'est étendu à toute la province, où il a poussé racine profonde et vigoureuse ; il s'est popularisé dans nos grandes villes et a atteint